

Catalogue Formations

2023 - 2024



Formations organisées par la FD CIVAM 30
à destination des agricultrices, agriculteurs,
porteuses et porteurs de projet

PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES AGRICULTURE BIO

Spécial
Maraîchage



AGROFORESTERIE

PLANTES SAUVAGES

TRANSFORMATION

DIVERSIFICATION



ACCUEIL ÉDUCATIF À LA FERME

AGRITOURISME

OUTILS & COMMUNICATION



www.civamgard.fr

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Comment m'inscrire ?

L'inscription à toutes nos formations s'effectue en ligne !

Conditions générales

Pour connaître les conditions d'accès et les conditions générales, reportez-vous en pages 6 et 7.

→ **Inscrivez-vous le plus tôt possible et jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.**
Au delà, informez-nous de votre inscription au 06 33 29 91 44, une fois le formulaire complété.

Lien vers le formulaire d'inscription CIVAM 2023-2024, cliquez ici.

1

Je m'inscris via le formulaire en ligne



Pensez à sélectionner "Recevoir une copie en fin de formulaire" pour garder une trace de votre inscription ! Pour les éventuelles formalités administratives, c'est l'organisme CORAL qui prendra contact avec vous, 1 à 2 semaines avant la formation

• Vous pouvez bien sûr remplir plusieurs bulletins au cours de la saison, au fur et à mesure de vos choix de formation.

• *Vous ne pouvez pas accéder au bulletin en ligne ? Vous avez une question ?* N'hésitez pas à nous envoyer un mail (formation@civamgard.fr) ou à nous appeler 06 33 29 91 44. Nous vous renverrons le lien et/ou nous organiserons une inscription par téléphone ou par voie postale.

Catalogue 2023 - 2024 de la FD CIVAM du Gard Téléchargez-le ici !

Retrouvez toutes nos formations (87 au total) !

2

Nous vous invitons à adhérer à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard*

...pour soutenir le développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (AB).

...et bénéficiaire de nos services.

Voir les conditions d'adhésion en page 71.

► **Si vous êtes de l'Hérault,** l'adhésion s'effectue auprès du CIVAM Bio 34. Renseignement au 04 67 06 23 90 ou sur : <https://bio34.com/adherez>

Je me connecte sur le site Internet d'HelloAsso (www.helloasso.com) pour accéder au bulletin d'adhésion en ligne : taper "FD CIVAM du Gard" dans la barre de recherche à côté du logo d'Helloasso.

Foire aux questions !

Vous avez une question sur une formation en particulier ?
Contactez le responsable indiqué sur la fiche de la formation.

Le lieu n'est pas mentionné ?

Cela signifie que nous choisirons le lieu de la formation en tenant compte au mieux des personnes inscrites et de leur localisation géographique.



Pensez au co-voiturage !

Peu de temps avant la formation, nous communiquons (après accord préalable) les coordonnées des participants à la formation afin de vous permettre d'organiser du co-voiturage.

Itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant



Durée 2 jours + 5 h à distance

DATES

• **13 & 20 Oct. 2023**
à Fabrègues (nombre de places limité)
ou
• **18 & 21 Déc. 2023**
Ferme de la Noria (Robiac)

Intervenant

Xavier Dubreucq,
technicien maraîchage

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -
07 69 91 39 93
gibert@civamgard.fr

co-organisation
CIVAM Bio 34

L'approche du maraîchage sur sol vivant intéresse de plus en plus d'agriculteurs et de porteurs de projet. Elle permet d'être plus résilient face au changement climatique, de limiter ses besoins, de préserver la biodiversité et finalement de réduire le travail des maraîchers. Mais concrètement, comment s'y prendre pour mettre en application ces principes ? Comment faire en sorte que son sol soit capable « d'offrir le gîte et le couvert à la vie du sol » ? Par où commencer ? Quels sont les écueils à éviter ?

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'un sol agricole vivant, connaître les constituants de la faune du sol et comprendre leurs rôles.
- Être capable d'adapter ses pratiques de gestion de la fertilité pour favoriser la vie du sol en maraîchage.
- Connaître les itinéraires techniques par types de légumes en maraîchage sur sol vivant.
- Être capable d'évaluer l'impact du changement de pratiques lié au maraîchage sur sol vivant sur son exploitation agricole.

Programme

- Bases du fonctionnement d'un sol agricole avec focus sur la vie du sol (2h30 à distance).
- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2,5h à distance)
- Gestion de la fertilité du sol, notion de « ration carbone », choix des amendements, engrais verts...
- Question de la mécanisation : quels outils spécifiques pour travailler ?
- Atelier de co-construction d'itinéraires techniques par type de culture
- Visites de terrain, observation de sols.
- Evaluation de l'impact du maraîchage sur sol vivant sur son exploitation d'un point de vue économique, environnemental et organisationnel.

Se perfectionner en maraîchage sur sol vivant (MSV)

co-organisation CIVAM Bio 34



Durée 2 jours + 2h30 à distance

DATES 20 & 21 Février 2024

Lieu Sommières

Intervenant

Xavier Dubreucq,
technicien maraîchage

Le maraîchage sur sol vivant consiste à « offrir le gîte et le couvert à la vie du sol » afin d'établir avec lui un véritable partenariat et bénéficier ainsi de tous les services écosystémiques qui en découlent. Comment optimiser son système en MSV pour être plus efficace et plus résilient face au changement climatique ?

Pré-requis : avoir déjà pratiqué le maraîchage sur sol vivant et/ou avoir suivi la 1^{ère} session de formation « Itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant »

Objectifs

- Comprendre les mécanismes du changement climatique et connaître les stratégies d'adaptation et d'atténuation en maraîchage sur sol vivant.
- Être capable d'optimiser ses pratiques de gestion de la fertilité pour favoriser la vie du sol.
- Approfondir les itinéraires techniques par types de légumes en maraîchage sur sol vivant.

Programme

- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2h30 à distance)
- Rappel des fondamentaux du MSV, accidentologie et différentes stratégies générales (couverts végétaux, utilisation des paillages, petit outillage, apport de matières organiques, rotations culturales)
- Étude par petits groupes de différentes approches d'itinéraires techniques pour différentes catégories de légumes.

Inscrivez-vous : voir page 4 - Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

A19 • Concevoir son système en maraîchage bio intensif

Durée 2 jours
+ 2h30 à distance

DATES 26 Janvier,
16 Février 2024

Lieu Lodève

Intervenant

Jean-François Cavalier, ancien maraîcher. Il a conçu, réalisé et conduit une entreprise de maraîchage bio intensif prospère dans l'Hérault, en adaptant la méthode Coleman/Fortier

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -
07 69 91 39 93
gibert@civamgard.fr

Produire beaucoup sur une petite surface, en toute saison et en utilisant très peu d'énergies fossiles, le tout en dégageant un revenu raisonnable et en respectant l'environnement : tel est le défi que relève le maraîchage bio intensif ! Pour cela, dès la conception du projet, chaque élément du système de production est pensé dans une logique très précise.

Objectifs

- **Comprendre** les mécanismes du changement climatique et connaître les stratégies d'adaptation et d'atténuation en maraîchage bio intensif.
- **Comprendre** les principes du maraîchage bio intensif.
- **Déterminer** son objectif annuel de recette et apprendre comment modéliser ses recettes.
- **Connaître** les différentes possibilités adaptées au maraîchage bio intensif et savoir choisir la meilleure option pour son projet.
- **Être capable** de mettre en place les choix de conception.

Programme

- Principes et limites du maraîchage bio intensif selon la méthode Coleman/Fortier.
- Calcul de ses recettes prévisionnelles (méthode, choix des cultures...).
- Les éléments de conception et de mise en place à prendre en compte dans son projet concernant l'agriculteur, les jardins, les serres, les clôtures, les bâtiments, l'outillage, la fertilité du sol, la gestion des adventices et la commercialisation.
- Ateliers pratiques sur les projets des stagiaires.

co-organisation CIVAM Bio 34

• Réussir ses légumes bio : cultures d'automne-hiver sous abris, carottes, courges et courgettes

nouveau A21

Durée 3 jours

DATES 17 Octobre,
28, 29 Novembre
2023

Lieu Hérault

Intervenante

Catherine Mazollier, GRAB

co-organisation CIVAM Bio 34

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -
07 69 91 39 93 -
gibert@civamgard.fr



Le maraîchage biologique est complexe et demande de très bonnes compétences techniques. Maîtriser les itinéraires techniques de chacune des cultures est essentiel. Cette année, nous vous proposons de vous former sur les itinéraires techniques des cultures suivantes : cultures d'automne-hiver sous abris, carottes, courges et courgettes.

Objectifs

- Maîtriser les itinéraires de cultures maraîchères en AB pour des productions d'automne-hiver et de printemps-été : choix variétal, planning de cultures, production des plants, conduite des cultures, gestion des irrigations, contrôle des plantes adventices, protection contre les ravageurs et maladies (prévention, lutte biologique, biopesticides...).

Programme

- **Jour 1** - itinéraires de production de légumes d'automne hiver sous abris : salade, épinard, mâche, blette, mini-blette, fenouil, chou-rave.
- **Jour 2** - itinéraire technique en culture de carottes. Cette deuxième journée inclut la visite d'une ferme avec des cultures d'hiver sous abris et de la carotte de plein champ.
- **Jour 3** - itinéraires de production de courges et courgettes sous abris et en plein champ.

A20 • Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio



Durée 1 jour
+ 5h30 à distance

DATES
• 25 Mars 2024
Ferme de la Noria (Robiac)
ou
• 15 Avril 2024 (nombre de places limité)
à Fabrègues

Intervenant

Claude Mur, formateur en agroécologie

co-organisation CIVAM Bio 34

Inscrivez-vous : voir page 4 - Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

Parler de « lutte biologique », c'est en premier lieu parler de relation entre les êtres vivants, c'est favoriser le prédateur naturel du ravageur pour le maintenir sous contrôle, éviter l'utilisation de produit phytosanitaire pour rendre son système plus résilient face au changement climatique, et c'est aussi prévenir en associant et en tirant bénéfice des spécificités des plantes cultivées.

Objectifs

- Reconnaître et identifier les ravageurs et maladies et perfectionner les techniques innovantes de production en maraîchage bio pour prévenir et anticiper leurs attaques.

Programme

- **Changement climatique en agriculture** : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2,5h à distance).
- **Reconnaître les auxiliaires et les ravageurs** et définir les seuils d'intervention (3h à distance).
- **Présentation de mesures prophylactiques et curatives** pour diminuer la pression des ravageurs

et des maladies.

- **Visite d'une exploitation maraîchère** : identification des ravageurs et maladies présents sur les cultures. Présentation, analyse et échanges autour des techniques de lutte préventives et innovantes, mises en place sur l'exploitation au cours de la saison.

• Réussir ses légumes d'été en maraîchage bio

A22

Durée 3 jours

DATES 30, 31 Octobre
13 Novembre 2023

Lieu Sommières

Intervenants

Catherine Mazollier, GRAB ingénieur conseil et formation en maraîchage biologique

Xavier Dubreucq, technicien maraîchage

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -
07 69 91 39 93 -
gibert@civamgard.fr

co-organisation CIVAM Bio 34

Il y a aujourd'hui une forte demande en fruits et légumes bio locaux dans l'Hérault et le Gard. Celle-ci est accrue en période touristique, et ciblée sur les légumes d'été associés au bassin méditerranéen. Dans un contexte de conditions climatiques excessives avec notamment des périodes de sécheresses et de fortes chaleurs, les maraîchers doivent s'adapter pour continuer de fournir des produits de qualité en quantité suffisante.

Objectifs

- **Connaître et être capable** de mettre en pratique les itinéraires techniques de l'aubergine, du poivron, du melon et de la tomate.
- **Connaître** les principaux ravageurs et auxiliaires de ces cultures et la lutte bio associée.
- **Comprendre** les besoins en fertilisation et en irrigation des systèmes maraîchers en légumes d'été et être capable d'adapter ses pratiques

Programme

- **Journée 1** : Tomate.
- **Journée 2** : Aubergine, poivron..
- **Journée 3** : Melon.
- **Pour ces trois journées** :
 - Préparation des sols.
 - Fertilisation.
 - Choix variétal existant, spécificités associées.
 - Besoins en irrigation et moyens.
 - Planning de culture.
 - Prévention et traitement des maladies et ravageurs.
 - Données technico-économiques de la production concernée.

A23 Réussir la production d'artichauts et d'asperges en bio

Durée 1 jour

DATE 26 février 2024

Lieu Sommières

Intervenant

Catherine Mazollier, GRAB
ingénieur conseil et formation
en maraîchage biologique

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -
07 69 91 39 93
gibert@civamgard.fr

co-organisation CIVAM Bio 34

La production d'artichaut et/ou d'asperge bio peut permettre de diversifier sa gamme maraîchère et de se démarquer auprès de ses clients. Mais qu'en est-il des contraintes techniques et des exigences de ces cultures ? Est-il possible de la/les mettre en place dans son système ?

Objectifs

- Connaître et être capable de mettre en pratique les itinéraires techniques de l'artichaut et de l'asperge.
- Connaître les principaux ravageurs et maladies de ces cultures et leurs moyens de protection.
- Comprendre les besoins en fertilisation et en irrigation de ces cultures et être capable d'adapter ses pratiques.

Programme

- Préparation des sols.
- Fertilisation.
- Choix variétal existant, spécificités associées.
- Méthodes irrigation et besoins en eau.
- Planning de culture.
- Prévention et gestion des maladies et ravageurs.
- Données technico-économiques de la production



A25 Produire ses plants maraîchers francs et greffés en bio



L'achat de plants est une part non négligeable du budget d'un maraîcher. Savoir autoproduire tout ou partie de ses plants peut permettre de faire des économies mais nécessite de savoir bien planifier son temps et de posséder l'équipement nécessaire et les bons gestes techniques afin d'assurer une production de plants vigoureux et ainsi ne pas mettre en péril la production à venir.

Objectif

- Savoir assurer la production de plants francs et greffés biologiques

Durée 1 jour

DATES 11 Décembre 2023

Lieu Sommières

Intervenante

Catherine Mazollier, GRAB
ingénieur conseil et formation
en maraîchage biologique

Inscrivez-vous : voir page 4 - Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

Programme

- Matériel et équipements nécessaires en pépinière.
- Qualité des semences.
- Exigences thermiques en pépinière (sol, ambiance).
- Itinéraires de production de plants pour différentes espèces (salade, chou, courgette, tomate...).
- Greffage : quelles cultures, quels porte-greffes ; intérêt du greffage dans la protection contre les ravageurs et maladies, incidence du greffage, précautions en culture.

A24 Produire ses semences potagères en bio



On assiste actuellement à un appauvrissement de la biodiversité des variétés potagères et florales. Certaines variétés commerciales présentes sur le marché ne sont pas forcément adaptées à la Bio, à votre sol, climat, etc. et sont parfois très coûteuses. Une solution est d'autoproduire ses semences sur la ferme.

Objectifs

- Connaître la réglementation sur la production de semences à la ferme.
- Être capable de choisir les variétés adaptées à ses besoins.
- Mettre en œuvre la production de semences pour les besoins de sa ferme (culture, récolte, séchage, tri, conservation...).

Programme

- Historique et contexte.
- Réglementation.
- Bases botaniques.
- Choix de variétés et semences pour la culture et la reproduction
- Hybrides et croisements, distances et solutions, pollinisation manuelle
- Les bisannuelles
- Relation sol et plante, semis, plans de culture
- Sélections et choix des porte-graines
- Les grandes familles potagères,

leurs pollinisations et modes de reproduction : Cucurbitacées, Fabacées, Apiacées, Astéracées, Solanacées, Chénopodiacées, Brassicacées.

- Récolte, séchage, tri, conservation, durée germinative, tests de germination.
- Observations de porte-graines et atelier de tri de différents types de semences.
- Questions et partage d'expériences.

Annulé

A26 Planifier ses cultures maraîchères avec QROP

Durée 1 jour

DATE 4 Décembre 2023

Lieu Sommières

Intervenant

André Hoarau, développeur de QROP (Atelier Paysan)

Programme

- Présentation du logiciel QROP et mise en contexte avec d'autres logiciels.
- Utilisation des critères de paramétrage possibles.
- Définition des séries (choix des variétés ou des espèces avec date des semis, plantations et récoltes).
- Construction d'un parcellaire à partir des fonctionnalités du logiciel.

Planifiez votre saison et suivez vos cultures grâce à Qrop, un logiciel libre et gratuit fait par et pour des maraîchers et maraîchères.

Objectifs

- Être capable de maîtriser les principales fonctionnalités d'un logiciel pour construire la planification de cultures maraîchères.

Chaque stagiaire devra venir avec :

- son ordinateur portable si possible,
 - une clé USB,
- son planning de cultures et autres données de son exploitation.

co-organisation CIVAM Bio 34


- Saisie ou importation du plan de culture avec les fonctionnalités du logiciel.
- Liste des semences et plants à commander.
- La planification des assolements et des rotations, placement des séries, gestion des rotations, gestion des conflits.
- Le calendrier des tâches : tâches

créées automatiquement (semis et plantation) ; saisie des types de tâches ; création de tâches ; validation, report de tâches ; temps de travail groupes de tâches.

- Le calendrier des récoltes : saisie et visualisation.

Inscrivez-vous : voir page 4 - Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

A27 • Optimiser son irrigation en maraîchage


Durée 2 jours
+ 2h30 à distance 

DATES 16, 17 Janvier
2024

Lieu Pays Cœur d'Hérault

Intervenant

Simon Cordier, Conseiller irrigation au CRIAM Sud

 co-organisation CIVAM Bio 34

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -
07 69 91 39 93
gibert@civamgard.fr

En maraîchage, l'eau est une ressource essentielle et indispensable. Dans un contexte de dérèglement climatique et de tensions de plus en plus fortes sur la ressource en eau, une bonne gestion de l'eau et une optimisation de l'irrigation deviennent primordiales.

Objectifs

- Être capable de mettre en place une stratégie d'irrigation adaptée à son sol et à ses cultures.
- Être capable d'optimiser son irrigation, afin de préserver la ressource en eau.
- Rendre autonomes les producteurs dans le pilotage et le suivi de l'irrigation.

Programme

- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2h30 à distance).
- **Jour 1 -**
 - Conception d'un réseau d'irrigation.
 - Fonctionnement d'une pompe.
 - Régulateur de pression,
- **Jour 2 -**
 - Besoin en eau des cultures.
 - Stratégie d'irrigation.
 - Visite chez un maraîcher.

Voir aussi la session «Petite irrigation» organisée par l'ADDEARG en novembre 2023



Participez à notre plate-forme dédiée à l'Agroécologie !



la carte interactive des pratiques agroécologiques
Inscrivez-vous !

Rejoignez-nous !

Adhésion FD CIVAM du Gard



Tarif Agriculteur

**0,2 % du chiffre d'affaires annuel
avec un minimum de 70 € et un maximum de 390 €**

Exemple pour une exploitation faisant 40 000 € de chiffre d'affaires annuel, l'agriculteur paiera 80 € d'adhésion

Autre cas

**pour les porteurs de projet ou agriculteur
en difficultés financières : 40 €**

Une adhésion payée au cours du deuxième semestre 2023 couvrira l'année 2024 !

Pourquoi adhérer ?

Soutenir une association locale qui œuvre pour...

Valoriser une agriculture bio et locale, nourricière

Contribuer à promouvoir l'agroécologie dans son territoire

Contribuer à appuyer le développement de l'agriculture biologique

...et qui fait le lien entre Agriculture et Société



Les adhérents peuvent solliciter l'équipe de la FD CIVAM du Gard !
pour les accompagner sur des projets collectifs

Par exemple, nous accompagnons des groupements de producteurs réunis autour d'un objectif commun : mutualiser des moyens de transformation, créer des filières locales, organiser le compostage de déchets verts, approvisionner collectivement un magasin en légumes...

216 Chemin de Campagne
30250 SOMMIERES
fd@civamgard.fr
www.civamgard.fr



Les services proposés

Poser vos questions au Point Info Bio :
réglementation, certification, aide...

Recevoir nos lettres d'informations
généralistes, thématiques (PPAM, maraîchage), sur les aides destinées aux agriculteurs...

Etre informé sur les journées techniques
thématiques (accès gratuit)

Participer à nos formations (aucun reste à charge pour les cotisant.es Vivéa)

Bénéficier de réductions pour participer à des foires ou salons

Etre mis en relation avec d'autres producteurs.trices, magasins, distributeurs, transformateurs...



CORAL, l'organisme régional avec lequel nous mutualisons nos formations, assure le portage administratif de nos formations.

Une fois votre inscription réalisée et les possibilités de prise en charge étudiées avec nous, c'est CORAL qui se charge des éventuelles formalités administratives (vérification de l'éligibilité VIVEA, édition des devis et conventions pour les autres financements, etc.).

Une à deux semaines avant le début d'une formation, vous recevrez un mail de CORAL avec leurs CGV (Conditions Générales de Vente) ainsi que la fiche standardisée de la formation.

Contact CORAL : formation@coral-occitanie.org
Tél. 06 58 40 55 03

Contact FD CIVAM 30 : formation@civamgard.fr
Tél. 06 33 29 91 44

1 Public cible

Priorité aux exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires et porteurs de projet en cours d'installation

Le nombre de places étant limité, les premiers inscrits seront les premiers servis !

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles

Pour les autres personnes, contactez-nous afin de vérifier les possibilités de participation.

• Vous êtes bénévole d'une association et certaines de nos formations vous intéressent ? Contactez-nous, nous sommes susceptibles de vous y accueillir !

2 Coût et prise en charge des formations

→ Contributeur VIVEA

Contributeurs VIVEA
agricultrice ou agriculteur
chef d'exploitation,
cotisant solidaire, conjoint
collaborateur, aide familial,
associé d'exploitation

+

Porteurs de projet en PPP
(Plan de Professionnalisation Personnalisé)

=

Formation prise en charge par VIVEA
dans la limite du plafond
annuel de prise en charge
par VIVEA,
à 3 000 € pour 2023.

Reportez-vous pages 65 et 66 pour connaître, selon les formations choisies, le montant qui sera déduit de votre crédit annuel.

• IMPORTANT

• Consentement électronique :

peu de temps avant la formation, vous recevrez un mail de VIVEA vous demandant de donner votre accord pour la prise en charge de votre formation. Cela remplace la «fiche contributeur» qui était à remplir en début de séance. Il est impératif de cliquer sur «Je valide» avant de venir en formation.

• Pour plus de détails et pour connaître en cours d'année votre crédit disponible, consultez le [tutoriel sur le site web de VIVEA](#).

• Pour être pris en charge par VIVEA, vous devez être à jour de vos cotisations MSA : Une attestation pourra vous être demandée.

• Si vous êtes en parcours PPP, votre PPP doit mentionner la thématique de la formation. La prise en charge par VIVEA est conditionnée à l'impossibilité de mobiliser un autre financement (CPF, Pôle emploi...). Certaines thématiques de formation ne sont pas couvertes pour les parcours PPP, renseignez-vous auprès de votre conseiller PPP ou contactez-nous.

→ Salariés

Votre fonds de formation (ou OPCO, Opérateur de Compétences) peut prendre en charge tout ou partie de votre formation : contactez votre employeur.

Pour les salariés du secteur agricole, leur OPCO, OCAPIAT, au travers de son dispositif "Boost" Compétences", peut prendre en charge 45 % du coût de la formation, incluant les frais pédagogiques, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire du temps de travail. A titre d'ordre de grandeur, pour un coût journalier de 220 €, le reste à charge pour l'employeur est d'environ 85 €. La demande de prise en charge peut être introduite avant ou même après la formation.

• Plus d'infos sur : <https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/fiche-de-presentation-BOOST-COMPETENCES-OCAPIAT.pdf> et par mail : julie.benoit@ocapiat.fr

Nous nous chargeons, avec CORAL, de fournir toutes les pièces du dossier (devis, convention, programme). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions !

→ Demandeurs d'emploi

Vous pouvez demander à Pôle Emploi (même si vous n'êtes pas indemnisé) de mobiliser l'AIF (Aide individuelle à la Formation) pour financer vos formations. **Contactez-nous 1 mois avant la première formation souhaitée** pour que nous établissions un devis pour Pôle Emploi (établi à environ 220 € par journée et généralement de 90

à 150 € pour les modules en distanciels). Il suffit de nous le mentionner lorsque vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne à nos formations. **Si vous souhaitez réaliser plusieurs formations, nous pouvons éditer un devis unique.** Si nécessaire, nous vous rappelons.

→ Indépendants

• Vous cotisez à l'URSSAF ?

Vous vous acquittez donc de la contribution à la formation professionnelle (CFP) : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23459>

Vous pouvez en contrepartie obtenir une prise en charge de vos frais de formation.

Pour plus d'information et pour savoir où vous adresser en fonction de votre secteur d'activité (libéral, commerce, artisanat, artiste...) : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31148>

→ Autofinancement

Vous allez financer vous-même votre formation ?

Contactez-nous pour établir un devis (un tarif journalier préférentiel vous sera proposé) !

• A noter...
Nos formations ne sont pas éligibles au CPF.

Fédération Départementale des CIVAM du Gard

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural



■ Missions *Animer - Former - Accompagner - Sensibiliser - Défricher -*

- Accompagner la transition agricole vers l'Agriculture Biologique et l'agroécologie.
- Faire le lien entre agriculture et société.
- Rendre accessible une alimentation bio et locale.

Une ASSOCIATION

60 ans
d'actions
& de
convictions !

■ Champs d'intervention

- Agriculture Biologique
- Agroécologie
- Formation
- Création d'activités - Emploi
- Education & Sensibilisation
- Circuits courts & Alimentation
- Agritourisme - De Ferme en Ferme
- Projet création d'un Tiers Lieu



Quelques actions phares

- Formations et journées techniques
- Compostage collectif à la ferme
- Accompagnement des jardins collectifs
- Défis Alimentation
- «Le Gard de Ferme en Ferme»
- Ateliers grand public jardin, cuisine bio...
- Expositions et éditions de livrets...

■ Moyens pour agir

- Une fédération départementale
- Des groupes CIVAM locaux et/ou thématiques
- Une équipe de salariés et d'administrateurs
- Des partenaires techniques et financiers
- Un réseau national et régional



FD CIVAM du Gard



216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIÈRES

Pôle Formation tél.06 33 29 91 44

formation@civamgard.fr

www.civamgard.fr

Organisme de formation déclaré en Préfecture

 Suivez l'actualité
de nos formations
et de nos actions
 sur Facebook
 Instagram, Twitter

